



PROGRAMME REGIONAL DE PRODUCTION INTEGREE DU COTON EN AFRIQUE

Bénin, Burkina Faso, Cameroun,
Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal,
Tchad et Togo

Tel/Fax : (226) 76 59 55 01 / 70 07 73 51
E-mail : prpica@yahoo.fr
Site Web : www.prpica.org

INFOS PR-PICA

BULLETIN D'INFORMATION
DU PR-PICA

N°37

Octobre 2021

SOMMAIRE

CAMPAGNE COTONNIERE 2021/2022 :

- Pluviométrie du mois d'octobre 2021 P. 2
- Situation parasitaire au 31 octobre 2021 P. 3
- Prévisions de production coton graine P. 4

ADHESION DU TCHAD AU PR-PICA P. 4-5



CAMPAGNE COTONNIERE 2021/2022

Fin de campagne assez difficile dans la plupart des pays du PR-PICA

La campagne cotonnière 2021/2022 a été marquée en ce mois d'octobre par une faible pluviométrie dans la plupart des pays. Un arrêt des pluies à partir de la première décade a été observé dans certains pays, avec une reprise dans d'autres à partir de la deuxième ou troisième décade. Cette situation a eu, selon les pays, des conséquences négatives aussi bien pour les semis tardifs (flétrissement et immaturité des cotonniers) que pour les semis précoce (pourriture des capsules).

La pression parasitaire a été faible à moyenne. Comme au mois de septembre, les jassides et la mouche blanche ont été les plus observés avec des infestations moyennes dans la majorité des pays.

Les comptages capsulaires ont permis d'estimer la production de coton graine, avec des rendements prévisionnels variant de 700 à 1600 Kg/ha selon les pays.

En ce mois d'octobre 2021, le PR-PICA a enregistré l'adhésion du Tchad, à travers la Société COTONTCHAD. Le Tchad devient officiellement le 8^{ème} pays membre du Programme.

**Bulletin d'information
publié par le Secrétariat
Exécutif du PR-PICA.**

- Président du PR-PICA : M. N'Diamoi KODJANE
- Vice-Président : M. Luc ABADASSI
- Rapporteur : M. Lakgnan LANWI PAKA
- Secrétaire Exécutif : M. Félix SAWADOGO

DONNEES PLUVIOMETRIQUES DU MOIS D'OCTOBRE 2021

Zonages Agro-écologiques	Décade	Bénin		Burkina Faso		Cameroun		Côte d'Ivoire		Mali		Sénégal		Togo	
		nbre jrs	haut. (mm)	nbre jrs	haut. (mm)	nbre jrs	haut. (mm)	nbre jrs	haut. (mm)	nbre jrs	haut. (mm)	nbre jrs	haut. (mm)	nbre jrs	haut. (mm)
Zone sèche/Nord	Décade 1	1	16,5	1	13,7	0	0	2	43	2	24	3	35,6	3	28
	Décade 2	1	28,5	1	12,3	2	17	3	73	2	28	0	0,0	2	51
	Décade 3	2	23,2	1	1,0	1	10	2	38	1	10	1	11,4	2	22
	Total	4	68,2	3	27,0	3	27	7	154	5	62	4	47,0	7	101
Zone médiane/Centre	Décade 1	2	25,8	1	6,7	0	0	2	54	1	16	2	50,6	2	21
	Décade 2	2	34,4	1	23,6	2	23	3	74	4	34	1	3,1	2	21
	Décade 3	2	24,7	1	6,0	2	25	2	34	1	12	2	26,6	2	23
	Total	6	84,9	2	36,3	4	48	7	162	6	62	5	80,3	6	65
Zone humide/Sud	Décade 1	3	43,9	1	18,0	1	9	3	40	3	48	3	49,6	2	32
	Décade 2	3	38,1	1	9,8	2	55	1	12	3	13	1	2,3	3	37
	Décade 3	3	39,6	1	4,3	1	10	0	0	1	10	2	18,1	3	47
	Total	9	121,5	3	32,1	4	74	4	52	7	71	6	70,0	8	116
MOYENNE OCTOBRE 2021		6	92	3	32	4	50	6	123	6	65	5	66	7	94
REPARTITION PLUVIOMETRIQUE		XX		XX		X		XX		XX		XX		XXX	

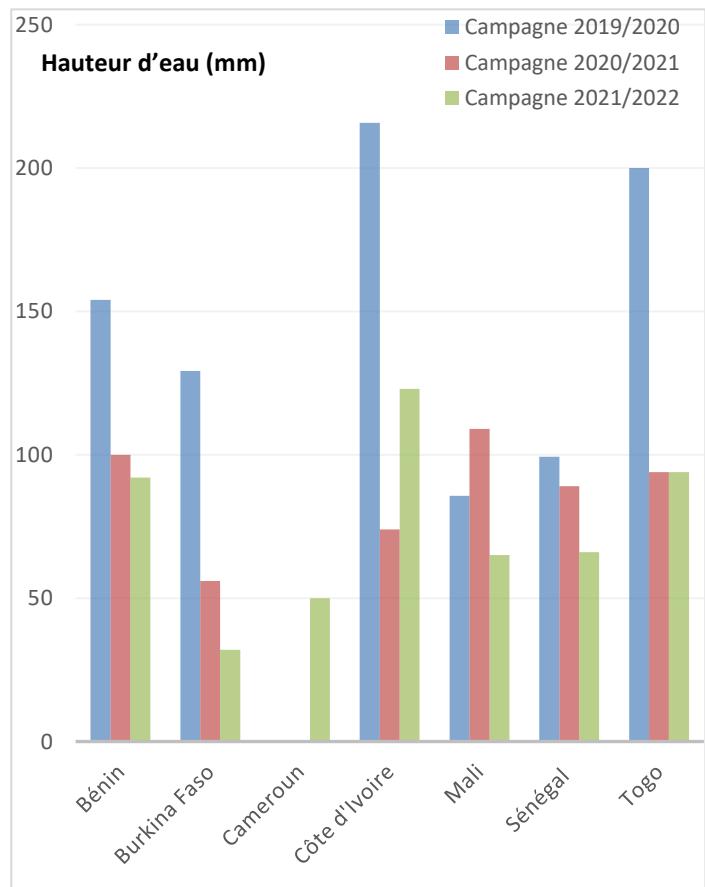
X= Mauvaise répartition. XX : Moyenne répartition. XXX : Bonne répartition

Le mois d'octobre 2021 a été faiblement pluvieux avec des hauteurs d'eau inférieures à 100 mm, exceptée la Côte d'Ivoire (123 mm). Cette situation aura un impact négatif sur les semis tardifs. C'est le cas au Bénin, où une poche de sécheresse a été observée dans la zone nord (sèche) dont près de 47% de ses emblavures sont en semis tardifs. Ce qui a entraîné le flétrissement des cotonniers notamment ceux des semis tardifs, soit près de 31472 ha impactés.

Dans certains pays comme le Burkina Faso, il est noté une fin tardive des pluies après un arrêt d'au moins deux semaines, entraînant la chute d'organes fructifères, des capsules immatures avec des ouvertures forcées, la verse du coton graine et l'arrêt momentanée des récoltes surtout dans la zone médiane. C'est le cas également au Cameroun, où le retour des pluies a retardé le début des évacuations du coton.

En Côte d'Ivoire, il est enregistré un prolongement des pluies au nord, pendant que les capsules sont en ouverture, ce qui pourrait détériorer la qualité de la fibre et même de la graine.

Par rapport aux hauteurs d'eau du mois d'octobre de la campagne passée 2020/2021, il est enregistré une baisse de la pluviométrie pour cette campagne 2021/2022 dans l'ensemble des pays, exceptée la Côte d'Ivoire (+49 mm)



Pluviométrie du mois d'octobre 2021 par rapport à celles des deux dernières campagnes

SITUATION PARASITAIRE MOYENNE AU 31 OCTOBRE 2021

Ravageurs	Niveau d'infestation par pays							Observations
	Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Togo	
<i>H. armigera</i>	X	X	X	XX	X	XXX	X	Infestations fortes à moyenne dans toutes les zones cotonnières au Sénégal. Moyennes infestations sur les semis tardifs en Côte d'Ivoire et dans la région de Banfora au Burkina Faso.
<i>Earias spp</i>	X	X	X	X	X	XX	X	Infestations moyennes dans toutes les zones cotonnières au Sénégal.
<i>D. watersi</i>	X	X	X	X	X	X	X	Faible infestation dans tous les pays
<i>T. leucotreta</i>	X		X				XX	Infestations moyennes au Togo
<i>P. gossypiella</i>	X		X	X			XX	Infestations moyennes au Togo et en zones Global Cotton et Ivoire Cotton en Côte d'Ivoire.
<i>Bemisia tabaci</i>	X	X	X	XX	XX	XX	XX	Infestations moyennes dans l'ensemble des zones en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Togo.
Jassides	X	XXX	X	XX	XX	XXX	XX	Fortes infestations au Burkina Faso et au Sénégal. Moyennes en Côte d'Ivoire, au Togo et au Mali (filiale Sud)
<i>Dysdercus spp</i>	X	X	X	XX	XX	X	X	Infestations moyennes en Côte d'Ivoire et dans la filiale Nord-Est au Mali.
<i>A. gossypii</i>	X	X	X	X	X	XX	X	Infestations moyennes au Sénégal.
<i>P. latus</i>	X	X	X	X	X		X	Faible infestation dans tous les pays
<i>H. derogata</i>	X	X	X	X	X	X	X	Faible infestation dans tous les pays
<i>A. flava</i>	X		X	X	X	X	X	Faible infestation dans tous les pays
<i>S. littoralis</i>	X	X	X	X	X	X	X	Faible infestation dans tous les pays
<i>Virescence florale</i>		XX		X	X			Infestations moyennes au Burkina Faso.
Fusariose				X				Faible infestation
Bactériose	X	X						Faible infestation
<i>S. frugiperda</i> (sur coton)				X				Faible infestation en Côte d'Ivoire
<i>S. frugiperda</i> (sur maïs)	X		X	X	X	X	X	Faible infestation dans tous les pays

X = Faible infestation ; XX = Moyenne infestation ; XXX = Forte Infestation

Le niveau d'infestations des ravageurs en ce mois d'octobre 2021 est caractérisé par des infestations faibles à fortes des carpophages en fonction des pays. Les infestations de *H. armigera* ont été fortes au Sénégal et moyennes en Côte d'Ivoire. *Earias spp* s'est manifesté au Sénégal avec de moyennes infestations. Les endocarpiques *T. leucotreta* et *P. gossypiella* sont toujours présents au Togo avec des infestations moyennes.

Quant aux piqueurs suceurs, il a été noté des infestations moyennes à fortes de mouches blanches et de jassides dans l'ensemble des pays, exceptés, le Bénin et le Cameroun.

La punaise *Dysdercus* est présente au Mali et en

Côte d'Ivoire avec des infestations moyennes.

La chenille légionnaire *S. frugiperda* est toujours présente sur le maïs avec de faibles attaques sur les épis dans la plupart des pays.

Par rapport au mois d'octobre de la campagne précédente (2020/2021), le niveau d'infestation des ravageurs de cette année a été similaire, aussi bien pour les carpophages que les piqueurs suceurs.

Les récoltes échelonnées sont recommandées pour limiter la dégradation de la qualité de la fibre et de la graine, occasionnée par la punaise *Dysdercus*.

PREVISIONS DE PRODUCTION COTON GRAINE, CAMPAGNE 2021/2022

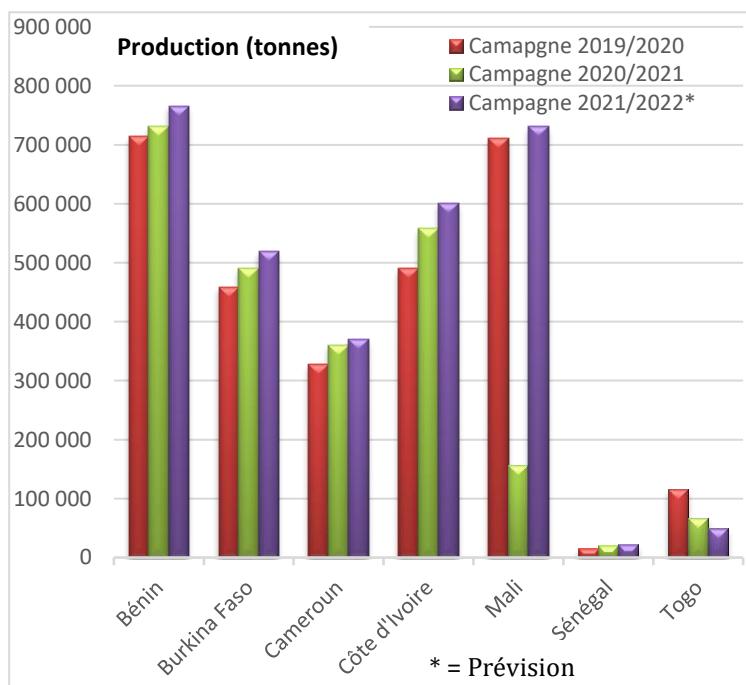
	Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Togo
Superficies emblavées actualisées (Ha)	638 948	595 866	230 533	475 354	720 093	18 572	68 708
Prévisions Production coton graine (T)	766 036	519 145	369 700	600 008	731 000	22 055	49 373
Prévisions de Rendements Coton graine (Kg/ha)	1 199	871	1 604	1 262	1 015	1 188	719

Le niveau d'emblavure actualisé varie d'un pays à un autre allant de 720 093 Ha au Mali à 18 572 Ha au Sénégal.

Quant aux prévisions de production de coton graine, elles varient de 766 036 T au Bénin à 22 055 T au Sénégal.

Les prévisions de rendements varient également d'un pays à un autre. Des rendements supérieurs à 1000 Kg/ha sont attendus au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Quant au Burkina Faso et au Togo, les rendements attendus seront compris entre 700 et 900 Kg/ha.

Par rapport à la campagne précédente 2020/2021, une hausse de la production coton graine est attendue dans l'ensemble des pays, excepté le Togo. Le Mali, qui avait connu une baisse considérable la campagne passée due au boycott des producteurs, attend une production record pour cette campagne. Quant au Togo, une baisse considérable de la production est attendue, due aux difficultés de la campagne.



Production (prévision) de la campagne 2021/2022 par rapport à celles des deux dernières campagnes

ADHESION DU TCHAD AU PR-PICA : PRESENTATION DE COTONTCHAD

Après le Cameroun, le Tchad à travers la Société Cotonnière du Tchad-Société Nouvelle (COTONTCHAD SN), adhère au PR-PICA et devient officiellement le 8ème Pays membre du Programme.

1. CREATION ET EVOLUTION

La culture industrielle de coton est introduite au Tchad en 1928 par l'administration coloniale, sous la gestion de la Compagnie Cotonnière Congolaise (COTONCO). En 1934, la Compagnie Cotonnière Equatoriale Française (COTONFRAN), s'est vue accorder le monopole d'achat de la production avec l'obligation d'achat d'au moins 80% de la récolte. A l'indépendance du Tchad (1960), la COTONFRAN fut rebaptisée « Compagnie Cotonnière Franco-Tchadienne » avec 20% de part de capital de l'Etat tchadien.

Le 29 octobre 1971, l'Etat tchadien a racheté les actions de la COTONFRAN pour créer la Société

Cotonnière du Tchad (COTONTCHAD) dont les actionnaires sont l'Etat tchadien (75%), la CFDT (17%), l'AFD (2%) et les banques (6%).

Après plusieurs crises structurelles et conjoncturelles, une profonde restructuration de la COTONTCHAD a abouti, en janvier 2012, à la création d'une nouvelle société dénommée « Société Cotonnière du Tchad-Société Nouvelle (COTONTCHAD SN) » avec un capital social de 5 010 000 000 FCFA.

L'Etat a privatisé partiellement la COTONTCHAD SN en cédant 60% de son capital au groupe singapourien Olam International et 5% aux producteurs de coton à titre gratuit le 23 avril 2018

Le mandat actuel de la COTONTCHAD SN est :

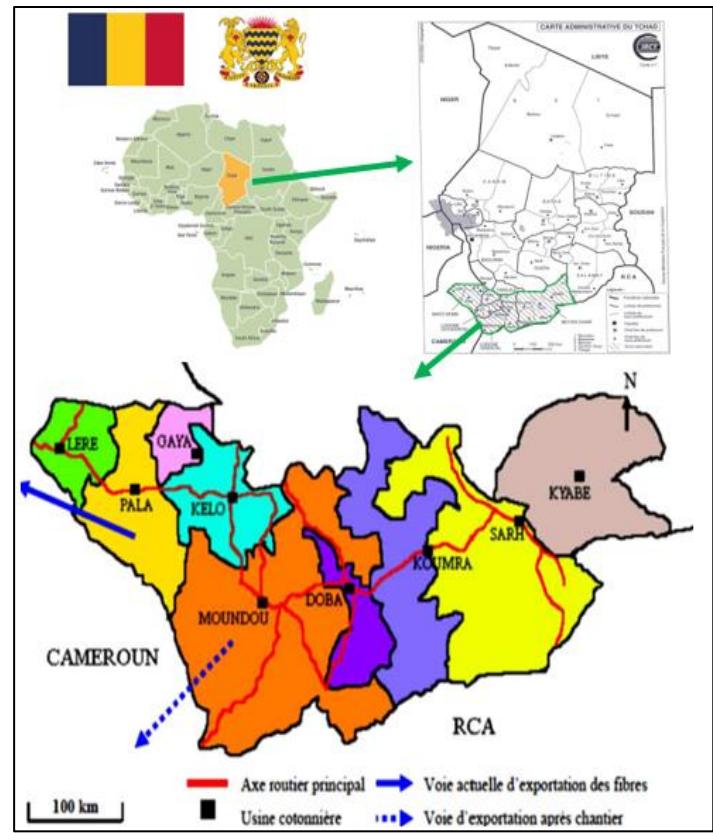
- ✓ d'acheter la totalité du coton graine produit ;
- ✓ d'assurer son transport vers les usines d'égrenage de la COTONTCHAD et procéder à son égrenage ;
- ✓ de commercialiser la fibre sur le marché intérieur et à l'exportation ;
- ✓ de transformer les graines de coton en huile alimentaire et tourteaux.

2. ZONES DE PRODUCTION

La production cotonnière est effectuée dans 9 zones de production regroupées en quatre départements régionaux de Production Cotonnière :

- la région Ouest regroupe les zones de Léré, Pala et Gounou Gaya ;
- la région Centre regroupe les zones de Kélo et Moundou ;
- la région Est 1 regroupe les zones de Koumra et Doba ; et
- la région Est 2 regroupe les zones de Sarh et Kyabé.

Parmi ces zones, Doba et Gounou Gaya n'ont pas d'usines fonctionnelles



Zones de production cotonnière de COTONTCHAD

3. ÉVOLUTION DES SUPERFICES ET DE LA PRODUCTION CES 5 DERNIERES ANNÉES

Campagne cotonnière	Nombre de Producteurs	Association Villageoise (AV)	Superficie totale (ha)	Production totale (T)	Rendement (kg/ha)
2015/2016	294 839	3 577	291 919	149 766	513
2016/2017	315 544	3 528	314 828	188 975	600
2017/2018	150 221	2 749	118 733	16 352	138
2018/2019	62 254	1 957	60 872	17 375	285
2019/2020	306 251	3 757	226 398	113 222	500
2020/2021	257 430	3 857	233 610	123 062	524

Les rendements moyens chez le producteur du Tchad sont parmi les plus faibles en Afrique Sub-saharienne. C'est pourquoi des initiatives sont prises pour l'améliorer. Ce sont entre autres :

- ✚ le suivi rapproché des producteurs à travers l'érection de 1562 meilleures AV en AV Autonomes (AVA) dotées de 2403 agents de suivi paysan (CAFQ) et la création d'un service dédié à 4 810 Grands Producteurs (une superficie des variant entre 5 et 10ha).
- ✚ l'acquisition de 7833 charrués et 3 motoculteurs pour répondre au besoin croissant de mécanisation au niveau des producteurs.
- ✚ l'introduction et la diffusion en 2019 de la variété IRMAQ 302 ayant de bonnes caractéristiques technologiques pour répondre aux besoins des producteurs
- ✚ l'introduction et la diffusion des régulateurs de croissance, des herbicides totaux et sélectifs afin de favoriser les semis précoces, réduire la pénibilité du travail et améliorer la productivité du coton graine.

4. PARTENAIRES DE LA COTONTCHAD SN

- ❖ **L'Union Nationale des Producteurs de Coton du Tchad (UNPCT).** Elle est l'organe faitière des producteurs de coton. Elle représente et défend les intérêts des producteurs à tous les niveaux dans la filière.
- ❖ **L'Institut Tchadien de Recherche Agricole pour le Développement (ITRAD).** Il fournit des semences de Pré-bases et de Base ; élabore les recommandations scientifiques et techniques pour l'amélioration de la production cotonnière en quantité et qualité.
- ❖ **L'Agence Nationale de Développement Rurale (ANADER).** Elle s'occupe de l'encadrement des producteurs et participe aux grandes décisions concernant la filière coton (Formation, encadrement des producteurs, règlement des litiges sur la qualité, acquisition des intrants...)